

# Partie II – Protection des renseignements personnels

## Rapport statistique

On trouvera un rapport statistique détaillé à l'annexe B, à la fin du présent document.

## Interprétation/explication

Durant l'exercice 2001-2002, le Ministère a reçu 109 demandes de communication de renseignements personnels (baisse de 7,6 % par rapport à l'année précédente), auxquelles se sont ajoutées 12 demandes reportées de l'exercice précédent. Sur ces 121 demandes, 100 ou 82 % ont été traitées pendant l'exercice.

## Demandes traitées

Ces demandes se répartissaient comme suit :

Communication totale	48
Communication partielle	28
Aucune communication (exclusion)	0
Aucune communication (exemption)	1
Traitement impossible	14
Désistement	5
Transmission	4
<b>TOTAL</b>	<b>100</b>

Parmi les demandes traitées, 75 ont fait l'objet d'une réponse en 30 jours ou moins, 13 en 60 jours ou moins et 12 en plus de 60 jours.

